

Les Techniques de CES dans un système agro-sylvopastoral du Plateau Central: tradition héritée ou tendance novatrice

Aderghal M., Watffeh A., Tailassan M., Nafaa R., Al karkouri J.

Faculté des lettres et sciences humaines Université Hassan II Mohammedia Maroc
mohamed.aderghal@caramail.com ; nrachida2005@yahoo.fr

Faculté des lettres et sciences humaines Université Mohamed V Agdal Rabat Maroc

Watffeh@yahoo.fr ; taila.moh@caramail.com

Faculté des lettres et sciences humaines Université Ibn Tofail Kénitra Maroc

alkarkourij@hotmail.fr

Abstract

The Oulmes massif belongs to a cultural area characterised by a pastoral system depending on forest pastures and by a tradition of mobility. Only a few techniques of soil and water conservation were used; but the practice of the alternate use of pasture and cultivated lands had this character.

In the current socio-economic context, with new agro-pastoral system, we locally observe some SWC techniques. These techniques adopted at an individual level, with very local application. The question is thus to know if the adoption of these techniques is made in a conscious way to respond to a problem of erosion of the soils or can be considered as simple contingency due to the circumstances particular to each owner.

Introduction

Dans le massif d'Oulmes et ses bordures l'analyse du contexte environnemental et socioéconomique, dans lequel se déroulent les activités de production, montre les limites auxquelles s'affronte tout développement du système agropastoral. C'est une région où le passage d'un système pastoral fondé sur une gestion communautaire des espaces à un système agropastoral individualiste s'est accompagné d'une pression sur les terres favorables à l'agriculture. Une pression qu'on ne peut pas expliquer par le seul facteur de l'exiguïté des terroirs où sont réunies les conditions topographiques et édaphiques optimales. Deux autres facteurs sont à prendre en compte: l'ouverture du marché foncier qui autorise la concentration de la propriété et la dégradation qui soustrait chaque année des pans entiers de terres à la réserve foncière mobilisable pour la mise en valeur à des fins agricoles et/ou pastorales. Jusqu'à une date récente on parle rarement du plateau central quand il s'agit d'érosion, encore moins quand on traite des pratiques et des techniques traditionnelles de conservation des eaux et des sols. Or le problème de l'érosion est devenu manifeste et prend des formes alarmantes.

Au-delà des mesures qui seraient prises par les pouvoirs publics pour corriger l'impact de l'érosion par des actions dirigées, l'on peut se demander si dans la société locale, qui hérite d'une culture plus pastorale qu'agricole, on peut aussi déceler des réponses à cette même situation par une tendance à l'adoption volontaire des techniques CES? Et dans les cas où ces techniques existent, chercher à savoir dans quelle mesure elles relèvent d'une ingéniosité relative aux paysans locaux ou d'un savoir faire implanté par des groupes sociaux allogènes? Autrement dit, voir si l'adoption de ces techniques a été faite de manière consciente, pour répondre à un problème d'érosion des sols, ou si elle n'a été qu'une simple contingence due à des circonstances particulières à chaque exploitant?

Matériel et méthode

Ce travail se veut exploratoire et s'inscrit dans une démarche géographique qui est descriptive et explicative. La description est basée sur une classification qualitative des techniques et des pratiques CES rencontrées. Elle essaye de faire la distinction entre les pratiques et les techniques. Les pratiques constituent des modes d'utilisation du sol à des fins pastorales ou agricoles et sont dans la culture même du pasteur agriculteur. Les techniques de CES, par contre, se matérialisent par des aménagements apportés pour protéger le sol ou sauvegarder l'eau et demandent des savoirs faire, que peut être les populations pastorales ne possèdent pas mais qui ont été introduites, à des phases différentes de l'histoire locale, par des populations allogènes. L'autre dimension de la démarche est explicative. Elle s'intéresse aux facteurs environnementaux et sociaux qui permettent d'expliquer la localisation et la répartition spatiales des techniques.

Une première phase a porté sur la préparation du travail de terrain par l'établissement des cartes de localisation des sites à visiter. A cette fin ont été utilisées les cartes topographiques et les photographies aériennes qui couvrent la région concernée.

Au cours de la deuxième phase des sorties ont été organisées dans le Massif d'Oulmes et ses bordures septentrionales. Elles avaient pour but de faire un descriptif des pratiques et des techniques encore fonctionnelles ou abandonnées et procéder, par le moyen des entretiens, à une reconstitution de la biographie de l'éleveur agriculteur concerné et des modalités socio environnementales et historiques qui ont favorisé l'adoption et le développement de la technique ou son dépérissement.

Résultats et discussion.

Il ressort de l'étude que les pratiques agropastorales les plus en rapport avec la CES, celles qui favorisent la pousse de l'herbe et son maintien, comme l'utilisation alternée des parcours ou les jachères longues, sont encore appliquées par les exploitations qui continuent encore à pratiquer l'élevage extensif associé à de la céréaliculture. Mais toutes les pratiques, liées au système agro pastoral, constituent plus une routine perpétuée et héritée d'une structure d'organisation communautaire de l'espace qu'une stratégie mise en place de manière réfléchie dans le but de conserver l'eau et le sol. Car on remarque chez les mêmes paysans que les terres affectées par l'érosion sont abandonnées au lieu d'être travaillées selon les procédés de CES connus et dont certaines sont déjà appliquées dans la région.

Parmi les techniques CES biologiques et mécaniques relevées sur les terres de certaines exploitations on peut citer les haies, les cordons de pierres et les murettes, les banquettes et les impluviums, en plus de l'adaptation de la morphologie parcellaire aux contraintes de l'érosion hydrique.

- La permanence, la disparition ou le renouveau des techniques CES sont liés aux changements des contextes socio-économiques et environnementaux.

Le Massif d'Oulmes est une région où on est passé, en quelques décennies, d'un système agro sylvopastoral fondé sur une utilisation complémentaire dans le temps et dans l'espace des ressources du milieu à un système composite caractérisé par l'existence de formes d'utilisation exclusivement agricoles des meilleures terres par des exploitants étrangers. De nouvelles cultures sont introduites et les itinéraires techniques sont devenus partiellement mécanisés.

L'effet de la modernisation agricole sur l'état des sols peut être appréhendé à deux niveaux spatiaux :

- au niveau du domaine où l'effet n'est pas seulement de dégradation. Car si les labours mécaniques catalysent certains phénomènes d'érosion, on peut estimer que l'arboriculture, pratiquée selon les normes d'une rationalité technique, peut de son côté contribuer à la conservation des eaux et des sols ;

- au niveau des espaces situés dans la périphérie de ces domaines où l'effet se fait sentir par une érosion plus spectaculaire.

En effet, la pression sur les ressources naturelles dans les espaces marginaux s'est manifestée par une tendance à la mise en culture des terres en pente qui servait autrefois au parcours et par un recours plus grand à la forêt pour l'alimentation du cheptel et pour l'approvisionnement en produits ligneux. La mise à nu des versants s'est conjuguée avec une mauvaise adaptation des techniques culturales sur les terres les plus vulnérables. Le labour dans le sens de la pente, l'introduction du tracteur ou même de la moissonneuse batteuse sur les champs accessibles, les partages successoraux qui engendrent une morphologie parcellaire en lanière (dans le sens de la pente), le remplacement de l'amendement organique (fumier) par des engrais chimiques, la mise en culture céréalière des terres collectives autrefois réservées aux parcours saisonniers, le séjour plus prolongé des troupeaux sur les terres de culture en jachère et près des zones habitées, sont des aspects des nouvelles pratiques agropastorales dont la conséquence immédiate se lit dans un paysage agraire marqué par différentes formes d'érosion hydrique, érosion en nappe, ravinement... aboutissant à une régression de la productivité des sols sur les terres consacrées à l'agriculture vivrière ou au parcours.

- L'adoption des techniques CES est une action qui reste individuelle

La réponse au phénomène de dégradation par l'adoption d'une technique CES existe mais non généralisée. Elle est le résultat d'une décision que le chef d'exploitation prend selon une stratégie qui lui est propre. Aussi le laisser aller qui caractérise certaines terres dégradées ne doit-il signifier en aucun cas une ignorance de la part des exploitants de ce que c'est la dégradation des terres. Car si elle n'est pas perçue comme un risque environnemental, celle-ci est ressentie comme une menace sur la stabilité sociale de la famille et la durabilité des activités de production et par là de la reproduction du système agropastoral de façon général. Dans les comportements des exploitants vis-à-vis des techniques de conservation, il existe, cependant, une opposition entre d'un côté, les exploitants nantis, encore imprégnés du système traditionnel céréales-élevage, se sentent moins concernés et moins menacés pour systématiser la mise en place des aménagements adéquats en adoptant des techniques CES adaptées, et de l'autre les plus démunis qui souffrent souvent du manque de moyens d'investissement pour pouvoir agir. Les tendances novatrices relevées dans le domaine de l'application des techniques de la CES sont donc spatialement limitées et se réduisent aux terres de quelques exploitants dont certains ont une biographie marquée par un vécu hors de la région. Trois catégories d'exploitations sont distinguées :

- des exploitations familiales, de différentes tailles, qui se sont maintenues principalement par les revenus de l'activité agropastorale du chef et des autres membres,
- des exploitations qui, après une phase de crise, connaissent un redressement grâce aux revenus migratoires ou de la pluriactivité d'un ou plusieurs membres de la famille. Dans certains cas, après le décès du chef, l'exploitation est reprise par un membre de la famille, généralement fils, qui peut être un migrant,
- les grands domaines qui appartiennent soit à des notables locaux, soit à des propriétaires d'origine citadine ayant acquis récemment des terres par achats, ou des propriétaires anciens ayant constitué leur fortune foncière par l'acquisition d'une partie des terres de colonisation récupérées.

Conclusion

Les techniques mises en place et qui ont une finalité CES constituent une dimension intrinsèque aux rapports que l'homme entretient avec son milieu de vie. Celles qui sont décrites dans notre région ne sont pas toutes récentes. Certaines sont anciennes et datent de la période pastorale précoloniale, d'autres sont apparues sous le Protectorat et dans le sillage des interventions de l'Etat indépendant, à travers les travaux de correction des effets de l'érosion ou à travers les initiatives individuelles d'une nouvelle catégorie d'exploitants. Mais le perfectionnement des techniques ou leur tendance à la décrépitude, en d'autres termes les chances qu'elles ont pour être durables, sont conditionnées par la façon dont elles sont prises en charge par la collectivité. Il ressort de l'approche géographique, dans laquelle nous inscrivons la présente étude, que la pratique de la CES dans sa forme traditionnelle ou moderne n'a pas été caractérisée par une continuité dans le temps et n'a pas concerné tous les espaces. Une situation qui s'explique par l'incapacité de la société actuelle à substituer aux anciennes structures communautaires de nouveaux cadres d'organisation qui permettent, l'intégration des individus et la reproduction des systèmes de production dans une harmonie avec le nouveau contexte environnemental et avec les nouveaux impératifs du marché.

Références bibliographiques

Aderghal, M. 1993. Le Massif d'Oulmes et ses bordures, évolution agraire et organisation de l'espace dans le pays Zaïan-Zemmour (Maroc du Nord-Ouest), Thèse Doctorat, Géographie, Montpellier, 799p.

Rochette, R. M. (ouv. Coll.), 1988. Le Sahel en lutte contre la désertification. Leçons d'expériences, Ouagadougou, 592p.

Roose E, 2000. Evolution des stratégies de lutte anti-érosive ; vers la gestion conservatoire de l'eau, de la biomasse et de la fertilité des sols, in « Les stratégies et méthodes traditionnelles et modernes de lutte anti-érosive », Sabir M, Merzouk A, Roose E, Laouina A (édit.) ENFI, Rabat, p. 72-93.

Al Karkouri J. Watfeh A. Aderghal M., 2002. Techniques de conservation de l'eau et des sols dans une zone semi aride méditerranéenne du Rif central (vallée des Béni Boufrah), Bull. Réseau Erosion 21, IRD – ENFI : 56 – 80.

Laouina A, Coelho C, Ritsema C, Chaker M, Nafaa R, Fenjiro I, Antari M, Ferreira A, Dijck S(Van), 2004. Dynamique de l'eau et gestion des terres dans le contexte du changement global dans le bassin du Bouregreg (Maroc), Sécheresse, 15, 1 : 65-77.